



L'éducation physique et sportive (EPS) au lycée de la Communication - Metz

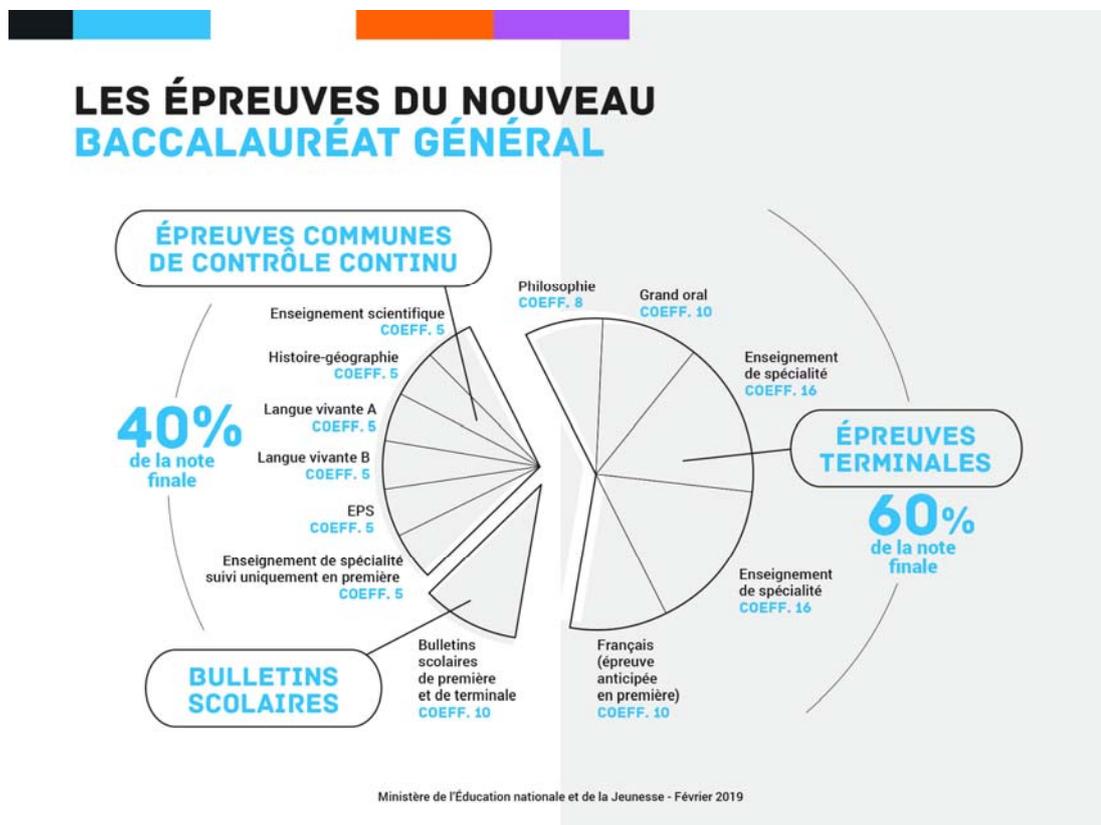


Les lycéens en mouvement !

Par la pratique scolaire, adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, l'EPS concourt à l'épanouissement des élèves. Il permet un engagement corporel, qui représente pour beaucoup de jeunes la seule pratique d'une activité physique. **Il tend à donner le goût et le plaisir de pratiquer de façon régulière et autonome.**

Tous les lycéens suivent un enseignement obligatoire d'EPS de 2 heures par semaine.

L'évaluation de l'EPS à l'examen du baccalauréat s'effectue par **contrôle en cours de formation (CCF) au cours des classes de première et de terminale**. La note de l'épreuve obligatoire résulte d'un ensemble certificatif comportant trois épreuves en terminale faisant appel à des compétences distinctes. Cette note ponctuelle pour une part des moyennes trimestrielles de première et de terminale est affectée d'un coefficient 5.



Place de l'EPS au sein des épreuves du nouveau Bac Général

Finalité

L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire.

Objectifs généraux

L'éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève :

- de développer sa motricité
- de savoir se préparer et s'entraîner
- d'exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif
- de construire durablement sa santé
- d'accéder au patrimoine culturel

Compétences à construire

Afin d'atteindre les objectifs du programme, l'enseignement de l'EPS vise la construction, par le lycéen, de compétences qui articulent les dimensions motrices, méthodologiques et sociales. Pour développer ses compétences, l'élève s'engage dans des activités physiques sportives, artistiques diversifiées, organisées en cinq champs d'apprentissage complémentaires. Ces cinq champs d'apprentissage constituent le parcours de formation du lycéen. Ils lui permettent de vivre des expériences corporelles, d'accéder aux savoirs scolaires et aux éléments d'une culture contemporaine.

Cinq champs d'apprentissage

Au cours de son cursus au lycée, l'élève devra construire des compétences pour :

- «Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée» : natation de vitesse, course de 1200m ou pentabond.



- «Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains» : pas d'activité proposée cette année au lycée.
- «Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée» : danse ou acrosport.



Chorégraphie « Miniatures » dansée par les élèves du lycée



Chorégraphie « Obsolescence programmée » dansée par les élèves du lycée

- «Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner» : badminton ou volley ball.



- «Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir» : courses de durée.

Attendus de fin de lycée

Les apprentissages en EPS doivent conduire à l'acquisition de compétences qui s'objectivent en «Attendus de Fin de Lycée» (AFL) dans chacun des cinq champs d'apprentissage. Ces AFL couvrent les cinq objectifs généraux et articulent ainsi des dimensions motrices, méthodologiques et sociales.

PROGRAMMATION DE L'EPS

La programmation des *Activités Physiques Sportives et Artistiques* du lycée est en cours d'évolution. Deux facteurs majeurs conditionnent cette évolution : les installations mises à la disposition des enseignants d'EPS et la composition de l'équipe EPS qui sera complètement renouvelée en 3 ans.

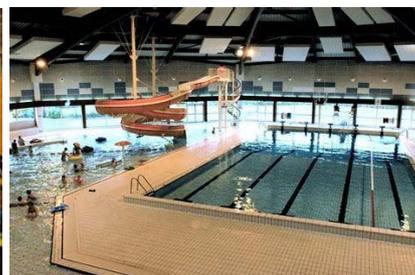
Nous ne disposons pas d'installation sportive propre au lycée : c'est la ville de Metz qui met à notre disposition les installations suivantes (que nous partageons avec les autres établissements scolaires) : le gymnase du Technopôle, le terrain de football synthétique du Technopôle, la Halle d'athlétisme (l'Anneau), la piscine Belletanche, la piscine Lothaire.



Halle d'athlétisme (« l'Anneau »)



Gymnase Technopole



Piscine Belletanche

Sept activités sont privilégiées tout au long du cursus des élèves au lycée : le badminton, la natation, la danse, l'acrosport, la course de demi-fond, le pentabond et le volleyball.

En fonction du temps et des installations disponibles, d'autres activités pourront être abordées telles que la course d'orientation, le football, l'ultimate ou le tennis de table.

DEPLACEMENTS SUR LES INSTALLATIONS

Les élèves se rendent directement sur les installations prévues et retournent au lycée par leurs propres moyens. Pour les élèves internes, des titres de transport leur seront fournis par le lycée. En fonction de l'emploi du temps et du temps de déplacement, l'organisation se met en place avec l'enseignant d'EPS.

TENUE POUR LA PRATIQUE DE L'EPS

Les élèves doivent pratiquer avec une tenue de sport adaptée. Pour le badminton, ils devront venir avec leur raquette personnelle. Pour les autres activités, le lycée fournit le matériel.

L'EQUIPE DES ENSEIGNANTS D'EPS

Cette année, l'équipe est composée de Mmes FORET et VASSEUR, MM CONTAL, MONTOUSSE et ERNESTI.

L'Association Sportive (AS)

du lycée de la Communication de Metz

Tous les lycéens peuvent pratiquer une ou plusieurs activités **proposées par les enseignants d'EPS sur la pause méridienne et les mercredis après-midi**. L'inscription se fait en remplissant un formulaire et en présentant sa carte JEUN'EST. Celle-ci permet de s'inscrire sans coût pour l'élève et sa famille : en effet, c'est la région Grand Est qui verse à l'AS du lycée 10€ par élève inscrit. Ces 10€ seront « perdus » si l'élève ne s'inscrit pas à l'AS.

En fonction de la motivation des élèves, l'AS du lycée pourra participer aux compétitions organisées par l'UNSS pour défendre les couleurs du lycée de la Communication au plan local, départemental, académique et national.

Cette année, les activités proposées sont : la danse contemporaine, le badminton, le volleyball, le football/futsal et d'autres activités ponctuelles en fonction de la demande des élèves (tennis de table, renforcement musculaire, fitness, natation, etc...)

Equipes de badminton 2020



Equipe badminton excellence championne de Moselle
3e au championnat d'académie



Equipe établissement 4e au championnat départemental

Equipes de volleyball 2020



Equipe de volley 2e au championnat de district 2020